

16 mar 2007 -16:00

Appartient à [Conseil des ministres du 16 mars 2007](#)

Opération Enduring freedom

Participation opérationnelle d'un officier d'état-major belge

Participation opérationnelle d'un officier d'état-major belge

Sur proposition de M. André Flahaut, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a marqué son accord pour la participation opérationnelle d'un officier belge en tant qu'officier d'état-major au sein de la Marine nationale française, dans le cadre de l'opération Enduring freedom. Pour garantir la sécurité des voies maritimes dans le cadre de l'opération Enduring freedom, la Commander Task force 150 (CTF150) exécute des opérations maritimes d'interdiction et de surveillance dans la région de la corne d'Afrique, la mer Rouge, le golfe d'Oman, la mer Arabique et le détroit d'Ormuz. Du 4 avril au 3 août 2007, la Marine nationale française aura le commandement opérationnel du CTF 150. Un officier belge est intégré de façon permanente au sein de l'état-major opérationnel de la Marine française. En tant que chef d'état-major, il est quotidiennement impliqué dans le planning et l'exécution des opérations et sera appelé à participer à l'opération Enduring freedom.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe